

Secrétaire (Gestion Fiscale) : Florence Leclercq - SIE La Rochelle Ouest - Tél / 05.46.27.58.04

Secrétaire adjoint (Gestion Publique) : Laurent Lespinasse - TG Logistique - Tél / 05.46.00.39.53

Trésorier (Gestion Publique) : Claudine Gautronneau -très Rochefort Municipale Tél : 06.37.01.35.17

Trésorière adjointe (Gestion Fiscale) : Marguerite Guillard - SIE Marenes - Tél / 05.46.85.83.58

Elections 2011, la CGT donne le coup d'envoi !!!

Majoritaire dans la filière gestion publique (52 % des suffrages aux dernières élections), nous savions que nous ferions l'objet d'attaques et de critiques de la part de nos camarades des autres organisations syndicales, ce qui est le jeu légitime du débat démocratique, surtout une année d'élections.

Nous avons déjà fait l'objet d'une tentative de manipulation il y a 2 ans, notre logo ayant été apposé sur un tract sans notre accord. Mais, naïvement, nous pensions qu'un débat respectueux et loyal primerait sur, dans l'ordre, la manipulation, le mensonge et la diffamation.

Grave erreur !!!

C'est ainsi que la CGT se permet de commenter notre vote d'une motion lors du CTPD du 16 décembre dernier. Encore faudrait-il retranscrire la totalité de la motion lue en séance ... Puisque cette organisation syndicale nous avait contacté au préalable, sans évoquer aucunement le boycott du CTPD Emploi, l'évoquant en séance, et, abracadabra, le faisant disparaître dans son compte-rendu ! Force Ouvrière ne s'est bien sûr pas abstenue sur les suppressions d'emplois, vote qui interviendra officiellement lors de la seconde convocation du CTPD Emplois le 14 janvier, mais bien sur le boycott de cette instance paritaire.

Surtout, Force Ouvrière n'a pas de leçon de morale à recevoir d'une organisation syndicale qui a signé l'accord sur la nouvelle représentativité syndicale avec Nicolas Sarkozy, actant de fait la mort de nombreux syndicats et la fin de la pluralité syndicale.

La guéguerre syndicale n'intéresse pas les agents de la DDFIP 17.

C'est pourquoi, en cette année d'élection, nous parlerons de ce que nous avons fait, de ce que nous faisons et de ce que nous ferons si de nouveaux mandats nous sont confiés par les agents.

En aucun cas nous ne commenterons les prises de positions ou les actions des autres syndicats, chacun ayant la liberté d'exercer et de rendre compte de son mandat comme il l'entend.

A bon entendreur ...